

DOCUMENT DE CONSULTATION

PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT STRATEGIQUE

Le CIPEN

L'Association CIPEN (Cluster d'Innovation Pédagogique et Numérique - www.cipen.fr) créée en 2016, est une émanation de la CCI du Pays d'Arles (CCIPA).

Elle regroupe 3 entités productives fédérées autour de services support mutualisés :

- Le Pôle Formation Compétence (www.pfc-cipen.fr), qui propose principalement sur le territoire du Pays d'Arles des prestations de formations continues dédiées aux chefs d'entreprise locaux (plus de 2200 clients en 2018), les chercheurs d'emploi, ainsi que des formations diplômantes (environ 200 apprenants par an) de niveau Bac à BTS.
- L'Institut de Régulation et d'Automatisme, l'IRA (www.ira.eu), qui depuis plus de 50 ans déploie nationalement et internationalement des programmes de formation continue pour l'industrie, dans les domaines du contrôle-commande des procédés industriels. Ils s'appuient sur une ingénierie pédagogique éprouvée, basée sur les outils de réalité virtuelle, de pédagogie cognitive et sont fondés sur une approche pratique adaptée aux attentes et aux niveaux de ses différents apprenants.
L'IRA accueille environ 900 stagiaires par an, réalise de nombreuses formations spécifiques en entreprise et intervient également auprès de ses clients pour des missions d'assistance technique pour lesquelles l'expertise de ses formateurs est requise.
- MOPA (Enseignement supérieur, film d'animation et image 3D, www.ecole-mopa.fr) est une des écoles les plus renommées au monde de l'animation 3D. Elle propose des formations de bac+1 à Bac +5 destinées à un public international.

Les services support du CIPEN sont composés de salariés intervenant dans les domaines des RH, des finances, de la qualité, du management, du commercial....

Ses bâtiments sont situés sur deux sites distincts, tous deux localisés à Arles.

L'association emploie environ 65 salariés et de nombreux prestataires.

Situation financière

Depuis son externalisation par la CCIPA en 2016, le budget du CIPEN présente un déficit d'exploitation.

Cette situation doit être corrigée afin de présenter un résultat à l'équilibre dès cette année.

Pour cela, de réelles perspectives existent, notamment par le positionnement expert de l'IRA, l'augmentation régulière des étudiants MoPA et la marge de développement commercial du PFC. La réforme de l'alternance pourrait également apparaître comme une opportunité pour le financement des formations portées par l'UFA.

Cependant, ce rétablissement suppose que la structure soit en capacité de fortement évoluer, tant sur les plans organisationnels, managériaux que commerciaux.

Cette dynamique a été enclenchée dès le premier semestre 2018 avec l'évolution de la gouvernance du CIPEN, l'élection d'une nouvelle Présidente très impliquée opérationnellement, la réalisation d'un audit par un consultant extérieur et l'arrivée d'un

Directeur Général Adjoint en fin d'année.

Toutefois, un accompagnement méthodologique et financier sera probablement indispensable pour accompagner en 2019 l'équipe de direction et mettre en place les recommandations issues de l'audit dont la plupart ont été validées par la Présidente.

Objet de la mission

Il s'agira d'accompagner la gouvernance et la direction du CIPEN dans les différentes étapes de structuration organisationnelle, financière et commerciale de l'association suivant les préconisations de l'audit.

Il est donc demandé de concevoir une approche très opérationnelle de pilotage du changement qui intègre les modalités en assurant l'appropriation par les salariés.

Les modes d'intervention sont à proposer, sachant qu'une grande flexibilité sera requise.

Le montant total de l'action ne pourra pas excéder 20 000 € HT et sera composé de plusieurs phases, soumises chacune à un bon de commande particulier. Elle s'étendra sur l'année 2019.

Modalité de soumission

Le CIPEN étant soumis au code des marchés publics, cette mission s'inscrit dans le cadre d'une consultation simple.

Pour tout renseignement relatif au contenu de la prestation demandée, il conviendra de contacter Philippe Hurdebourcq, philippe.hurdebourcq@cipen.fr, Tél : 06 32 62 04 04

Les propositions sont à adresser, prioritairement par mail, à Madame Nadine Nicoli, nadine.nicoli@cipen.fr, Tél : 04 90 99 47 19, avant le 15 février 2019.